



# La lettre de l'APPP

Association des Plaisanciers et Pêcheurs de Pleurtuit

N° 2 - 2 mars 2018



*Edito*

Par François LEFEVRE

**U**n mot sur la sécurité !

Le vieux marin de plaisance que j'étais est devenu plus tard pilote privé. Et cela a modifié mon comportement de marin. Je me suis mis à appliquer au bateau les règles (obligatoires) de la pratique de l'aviation. Mise au point et gestion de check-lists de vérification et d'inspection du bateau au sec et avant une sortie. Plan de navigation avec heures estimées de passage aux grands points de route et options possibles de déroutement. Procédure détaillée écrite de manœuvre de l'homme à la mer et exercice pratique de simulation, si possible une fois dans la saison. Facile à faire : il suffit de balancer un pare battage par-dessus bord et essayer de le récupérer. L'exercice en question est très instructif par mer agitée. Après, on n'a plus du tout envie de voir un équipier tomber à l'eau.

Le risque zéro n'existe pas. C'est bien connu. Mais le principe est parfois évoqué avec facilité. Quand le mauvais temps arrive, plus mauvais que prévu, le skipper sûr de l'entretien et de la bonne préparation de son bateau, sûr de l'entraînement de son équipage, est plus à l'aise que celui qui néglige la sécurité...

## Au sommaire de cette lettre... !

Edito

Des nouvelles de l'association [Voir ...](#)

Les activités programmées en 2018 [Voir ...](#)

Prochaine rencontre avec Pascal Lecler sur le thème « La pêche et tous ses acteurs » [Voir ...](#)

Sondes et waypoints dans le guide du port de Jersey 2017 [Voir ...](#)

Travaux dans la Rance [Voir ...](#)

L'envasement à l'écluse du Chatelier [Voir ...](#)

Trucs et astuces, réparation d'une annexe en polypropylène [Voir ...](#)

Brèves nautiques et liens utiles [Voir ...](#)

Petites annonces (**nouveaux !**) [Voir ...](#)

Pour adhérer à l'APPP. [Voir ...](#)

*Des nouvelles de l'association.*

- Le 5 février, le président et le secrétaire ont fait une visite de courtoisie au Maire, **M. Alain Launay**, et à son adjoint chargé des questions maritimes, **M. Jean-Pierre Bernard-Hervé**.
- Ce même jour, le vice-président et le secrétaire ont rencontré **M. Pascal Lecler**, président du Comité départemental des pêches maritimes et des élevage marins.
- Le 6 février, le président et le vice-président adjoint ont rencontré **M. Louis Penhouët**, président de l'UNAN Manche.
- Le 12 février, le bureau du conseil d'administration s'est réuni.
- Le 15 février, le président et le vice-président adjoint ont rencontré **M. Gérard Aveline**, président de l'Association des plaisanciers du littoral cancalais.
- Le vice-président et le secrétaire (en charge du dossier des mouillages) ont rencontré à plusieurs reprises l'adjoint au maire chargé des questions maritimes, le conducteur de travaux de la SARC et le dirigeant de l'entreprise Tanet Services Maritimes, au sujet des travaux de canalisation dans la Rance et de leur impact sur la zone de mouillage Jouvente – Le Poriou.
- Trois de nos adhérents ont participé à une formation proposée par l'UNAN Manche sur l'utilisation de l'application de navigation Open CPN à Dinard, fin février.
- Sept nouveaux avis urgents ont été diffusés depuis la publication de notre dernière lettre.
- Depuis le début de l'année, plus de 1900 mails ont été diffusés de façon individuelle à chacun de nos adhérents pour les tenir informés.

## Pour continuer à recevoir cette lettre... !

Amis, il vous reste une dernière chance pour continuer à recevoir notre lettre, et pour cela, il vous faut adhérer à notre association, ou mettre à jour votre cotisation si vous êtes déjà adhérent. Merci de remplir le formulaire situé in fine de cette lettre, de joindre un chèque de 13 euros, une photo d'identité et une enveloppe timbrée à votre adresse pour recevoir votre carte d'adhérent si vous ne la possédez déjà !

## Les activités programmées en 2018

Vendredi 16 mars : Rencontre avec Pascal Lecler, sur le thème « La pêche et ses acteurs »

Samedi 19 mai : Sortie en bateau remontée de La Rance avec barbecue TADEN

Samedi, dimanche 9 et 10 Juin : Sortie en bateau Chausey avec barbecue, retour dimanche

Mercredi 13 au dimanche 17 juin : Sortie ASLAM Granville / St Cast/St Malo/ Plouër.

Samedi 14 juillet : Sortie bateaux Grève des Sévignés (Fort La Latte) avec barbecue sur grève.

Samedi 4 août : Barbecue australien grève du Montmarin (chacun apporte nourriture boisson).

Samedi 15 septembre : Sortie Pêche mer ou Rance et barbecue sous barnum chez Alain Pontgélard.

Samedi 24 novembre : Assemblée Générale (à confirmer)

Il va de soi que les sorties nautiques pourront être modifiées, voire annulées suivant les conditions météorologiques.



Prochainement : Pascal Lecler, rencontre nos adhérents sur le thème « La pêche et tous ses acteurs ».

Par Jean-François VALENTIN

**M. Pascal LECLER est le président du Comité départemental des Pêches maritimes et des Elevages marins d'Ille et Vilaine. Il a lu notre lettre N°1 et a proposé d'avoir avec nos adhérents une discussion à bâtons rompus sur le thème :**

**« La pêche avec tous ses acteurs »**



Nous sommes heureux d'inviter nos adhérents à cette rencontre qui aura lieu

le vendredi 16 mars à 17 heures 30

à la Maison des Associations, rue Brindejonc des Moulinais, 35730 Pleurtuit.

*Pascal Lecler*

Elle comportera un point d'actualité sur la pêche professionnelle : évolution depuis 20 ans pour une pêche pérenne, ce qu'il faut savoir sur l'encadrement des pêcheries, la cohabitation avec les pêcheurs plaisanciers et la plaisance en général sur leur terrain de jeu commun, le domaine maritime. Nous espérons que cette réunion, largement ouverte à nos adhérents et ceux des associations partenaires voisines, permettra une meilleure connaissance mutuelle entre pêcheurs professionnels, plaisanciers et pêcheurs de loisir et de faire ainsi part de nos difficultés réciproques.

### L'inscription est nécessaire SVP... !

Le nombre de places est limité à une centaine de personnes et nous avons aussi besoin de connaître les effectifs attendus pour nous permettre d'organiser votre accueil. **Merci de bien vouloir vous inscrire** par mail à l'adresse [apppp@apppp-pleurtuit.fr](mailto:apppp@apppp-pleurtuit.fr) ou par courrier postal à l'APPP, 9 chemin des Clos Fleuris, 35730 Pleurtuit, en précisant le nombre de personnes qui prendront part à la rencontre, avec les noms et prénoms, ainsi que l'association dont vous êtes membres (APPP ou APUPR – pour La Richardais, APM – pour Le Minihic), **AVANT LE 11 MARS 2018 S.V.P. !**

Merci également, le cas échéant, de bien vouloir vous mettre à jour de vos cotisations !



### *Sondes et waypoints aux abords du port de Jersey.*

Par Guy ALBARET

Avant la prochaine saison estivale, je voudrais partager avec vous des informations en provenance de la Capitainerie de Jersey (Guide 2017). En effet, les services officiels ont recalculé des sondes anciennes et recommandé des waypoints de sécurité.

Listed below are all the reduced depths identified by HMS Gleaner's survey that have an impact on safe navigation on the main passages...

1. Reduced depths have been identified close SE of Demie De Pas Light, close south of Grune de Port Buoy and Danger Rock Passage ESE of Grunes Aux Dardes.

The charted depth of 7.6m in position 49° 08.95' N 002° 06.07' W is reduced to 1.1m.

The charted depth of 7.6m in position 49° 09.96' N 002° 09.15' W is reduced to 4.4m.

The charted depth of 5.8m in position 49° 09.16' N 002° 08.89' W is reduced to 3.2m.

2. Reduced depths have been identified close WSW of No 2 anchorage and just west of West Cloche.

The charted depth of 6.6m in position 49° 10.00' N 002° 08.55' W is reduced to 4.8m.

The charted depth of 5.0m in position 49° 09.93' N 002° 07.69' W is reduced to 4.4m.

3. Reduced depths have been identified adjacent to the North West Passage, south west of Point La Fret, and West Rock in the south part of the Small Road.

The charted depth of 9.1m in position 49° 09.93' N 002° 11.79' W is reduced to 5.5m.

The charted depth of 2.5m in position 49° 10.01' N 002° 07.26' W is reduced to 2.0m.

4. Reduced depths have been identified on the Western Passage Transit and on the north side of Banc de St Brelade.

The charted depth of 8.8m in position 49° 09.63' N 002° 10.70' W is reduced to 6.7m.

The charted depth of 8.2m in position 49° 09.88' N 002° 12.21' W is reduced to 6.1m.

## RECOMMENDED WAYPOINTS

NAVIGATION MARK	WAYPOINT BEARING	WAYPOINT POSITION
Ardentes Buoy	2 cables North	48 58.10'N ... 1 51.43'W
Banc Desormes Buoy	1 cable West	49 18.95'N ... 2 18.00'W
Blanchards Buoy	3 cables East	49 25.36'N ... 2 16.90'W
Canger Rock Buoy	1 cable North	49 07.45'N ... 2 00.39'W
Carleret Breakwater	2 cables South	49 21.95'N ... 1 47.30'W
Castle Cornet Breakwater	2 cables East	49 27.30'N ... 2 31.15'W
Corbière Lighthouse	1 mile WSW	49 10.59'N ... 2 16.50'W
Demie de Pas Lighthouse	2 cables South	49 08.81'N ... 2 06.14'W
Ecrevière Buoy	2 cables South	49 15.10'N ... 1 52.10'W
Frouquier Aubert Buoy	2 cables South	49 05.87'N ... 1 58.88'W
Gorey Fairway Buoy	1 cable South	49 11.40'N ... 2 00.35'W
Hinguette Buoy	1 cable East	49 09.31'N ... 2 07.18'W
La Collette Yacht Basin	For GPS calibration	49 10.50'N ... 2 06.87'W
La Plate (St Malo)	1 cable West	48 40.80'N ... 2 02.09'W
Le Fournet Buoy (Chausey)	2 cables East	48 53.28'N ... 1 42.28'W
Les Fours Buoy	1 cable North	49 09.70'N ... 2 10.18'W
Les Hanois Lighthouse	1 mile West	49 26.10'N ... 2 43.70'W
La Loup Tower (Granville)	1 cable NW	48 49.65'N ... 1 36.35'W
Lower Heads Buoy	2 cables SW	49 25.69'N ... 2 28.80'W
N Minquiers Buoy	2 cables North	49 01.86'N ... 2 00.55'W
NE Minquiers Buoy	2 cables East	49 00.85'N ... 1 55.00'W
NW Minquiers Buoy	2 cables West	48 59.63'N ... 2 20.90'W
SE Minquiers Buoy	2 cables East	48 53.40'N ... 1 59.72'W
S Minquiers Buoy	1 cable South	48 53.00'N ... 2 10.10'W
SW Minquiers Buoy	2 cables West	48 54.34'N ... 2 19.69'W
Passage Rock Buoy	2 cables North	49 09.74'N ... 2 12.28'W
Platte Fougere Lighthouse	2 cables East	49 30.83'N ... 2 28.80'W
Platte Rock Beacon	1 cable East	49 10.16'N ... 2 07.24'W
Portbail Fairway Buoy	3 cables East	49 18.47'N ... 1 44.30'W
Ruaudière Buoy	1 cables North	49 09.83'N ... 2 08.60'W
St Martin's Point Light	6 cables SE	49 24.87'N ... 2 31.04'W
Vascelin Buoy	2 cables North	49 01.02'N ... 2 05.18'W
Violet Channel Buoy	1 cable East	49 07.81'N ... 1 56.97'W

The waypoints listed above, corrected for WGS 84 positions and compiled with assistance from Capt Peter Moore of Jersey Coastguard, show the correct safe water position to pass a landmark and are not the waypoint positions of the actual landmarks.

Etant donné que le nombre de personnes intéressé est, peut-être, limité je ne voudrais pas prendre trop de place sur cette lettre et je vous propose de mettre de plus amples détails à votre disposition sur demande faite auprès de : [app@app-pleurtuit.fr](mailto:app@app-pleurtuit.fr)



## Travaux dans la Rance

Par Guy ALBARET et Alain PONTGELARD

### Travaux sur l'écluse du Barrage de la Rance

A la date du 23 février 2018, au jour dit et à l'heure de 16 heures la première écluse était autorisée. Ces travaux sont terminés, on sait déjà qu'une nouvelle tranche de travaux devra se faire à l'automne prochain. En effet, au cours de ce chantier, des défauts de peinture sur les portes ont été constatés mais ne pouvaient pas être entrepris dans la foulée.

### Canalisation en Rance, anse de la Gauthier

Selon les dernières informations à la date du 24 février, suite à divers incidents, les travaux ont repris, la construction et la mise en place devraient encore prendre un mois soit jusque vers la fin mars. Pour l'instant cela correspond à trois mois de retard sur le planning initial.



Le battage des pieux est terminé

Cale Publique d'accostage de Dinard, anse du Bec de la Vallée

Ces travaux prévus au cours de l'année 2017 avaient été interrompus au cours de l'été pour éviter de gêner la navigation et les activités portuaires. Ils avaient repris à l'automne et devaient se terminer le 17 décembre 2017. Nous constatons un retard de trois mois, si tout va bien, ils devraient se terminer fin mars.



## L'ensablement au niveau du Châtelier :

Par Alain PONTGELARD

En collaboration avec Rance Environnement et nos amis plaisanciers les Gabariers de La Rance



Voici un cliché de l'état du chenal au Lyvet en date du 31 janvier 2018 avec une hauteur d'eau à St Suliac de 5,95m. Suite aux chasses effectuées ces dernières semaines, le chenal a bien évolué mais il s'est formé une pointe qu'il va falloir supprimer car maintenant ce n'est plus une plage sur laquelle on peut s'échouer en douceur mais un mur dans lequel le choc du talonnage peut être violent.

La balise tribord sera déplacée en conséquence en attendant le dragage promis par les responsables du barrage.

Donc prudence pour ceux qui vont entrer ou sortir de l'écluse.

Où est partie la vase ?

Sur Mordreuc sans doute, merci... !

## Votre association met à la disposition de ses membres à jour de leur cotisation :

- 2 barnums (10 places assises et 65 places assises) participation 60 euros pour 3 jours.
- 2 survies classe 2 (6 places) participation 70 euros la semaine
- 1 chaise autonome de montée au mât (top climber) pas besoin d'un second équipier.(prêt gratuit)

Pour tout renseignement ou réservation, contactez Alain au 06 80 21 78 08



## Trucs et astuces : réparer une annexe en polypropylène.

Par Jean-François VALENTIN

**Beaucoup d'annexes sont aujourd'hui en plastique polyéthylène (PE) ou polypropylène (PP). La mienne est en polypropylène. A force de descendre et remonter la grève, le brion d'étrave s'est tellement usé qu'arriva une belle brèche. Problème : aucune colle, aucune résine ne tient sur le polypropylène ou le polyéthylène. Comment réparer ?**

J'ai donc essayé successivement et sans succès la résine polyester, l'époxy, la colle PVC, l'Araldite, le Saintofer, un collage puis un rivetage de pièce PVC, puis d'une pièce sculptée en bois ... Rien n'y a fait.



Or les parechocs actuels de nos voitures sont également réalisés en polypropylène et on peut les réparer en faisant une soudure plastique. J'ai alors investi dans un décapeur thermique dont on peut régler la température, trouvé sur Amazon pour 59,99 € plus une buse de réduction pour 9,21 €. Ensuite, j'ai commandé toujours sur Amazon 25 baguettes de soudure (6,95 €) et 2 plaques plastiques en polypropylène de 25x30cm et 3mm d'épaisseur (coût 4,95€).



*Plaque plastique PP, baguettes de soudure, décapeur thermique ...*

J'ai acquis un peu d'entraînement à la soudure sur des bouts de plastique, et j'ai commencé par élargir la brèche (15x5cm environ) et à lui donner une forme rectangulaire. Ensuite j'ai taillé un morceau aux dimensions de la brèche en ménageant un chanfrein sur ses bords. Enfin j'ai soudé des cordons dans le chanfrein. Une fois terminé, il ne manquait plus qu'à tester l'étanchéité en remplissant l'annexe d'eau pour déceler les fuites, et à reprendre une à une chacune d'elle (n'étant pas expert, il y avait de nombreux endroits où il y avait des bulles ou des interstices non remplis) jusqu'à ce que ce soit complètement étanche. Au final, cela fait plusieurs mois que l'annexe est redevenue opérationnelle, en toute solidité et avec une jolie pièce sur son brion d'étrave !

Vous avez une expérience nautique à partager avec les autres adhérents ? Vous voulez faire part d'un truc ou d'une astuce ? Vous avez une idée d'article pouvant présenter une utilité ou un intérêt pour les membres de notre association ? Cette lettre est faite pour vous et par vous. Adressez-nous vos contributions, et nous la publierons dans nos prochains bulletins ! Envoyez-les à [secretariat@appp-pleurtuit.fr](mailto:secretariat@appp-pleurtuit.fr) Merci !

## *Brèves nautiques et liens utiles*

- **Levée de l'alerte bactériologique sur les coquillages dans la zone de production de Saint-Malo / Dinard** : les résultats d'analyses des échantillons prélevés le 19/02/2018 sur la zone de production de Saint-Malo/Dinard n°35.03 classée B pour le groupe II sont inférieurs à la valeur seuil de 4600 E.coli /100g C.L.I. pour le déclenchement de l'alerte. ([pour télécharger le document, cliquer ici](#))  
La persistance de la contamination bactérienne n'est pas confirmée et l'alerte est levée.
- **Dans quel ordre établir les pavillons du grand pavois ?** Voici un lien utile sur le site bateaux.com pour répondre à cette question à la fois protocolaire mais aussi esthétique : [Comment établir le grand pavois ?](#)
- **Passionnés de pêche, rendez-vous au Salon de la Pêche en mer du 16 au 18 mars 2018**  
Le Salon de la Pêche en Mer de Nantes se tiendra du 16 au 18 mars 2018 au Parc des Expositions de la ville nantaise. De grandes marques de la pêche en mer seront présentes : fabricants de bateaux, équipementiers, fournisseurs de matériel. [Pour en savoir plus, voir l'article sur le site de bateaux.com ou cliquer ici](#)
- **Les deux nouvelles plaquettes « pêche à pieds » sont consultables et téléchargeables** sur le site de la préfecture (Plaisance, pêche et loisirs nautiques, dans les liens utiles ci-après), pour la Rance et la Baie de Saint-Malo :  
[Plaquette Rance 2018](#)  
[Plaquette BSMSM 2018](#)
- **LIENS UTILES:**

**Nouveaux liens :**

**Atoutnautic, portail des ports de plaisance sur tout le littoral :**

<http://atoutnautic.fr/geo/element/23>

**Comité départemental des Pêches maritimes et des élevages marins d'Ille et Vilaine :**

<http://cdpmem35.fr>

**Préfecture - Plaisance, Pêche et loisirs nautiques :** [Lien de la page " Plaisance, pêche et loisirs nautiques" de la préfecture](#)

**Travaux barrage :** [Lien d'accès à l'arrêté portant sur les travaux de l'écluse](#)

**Nos partenaires :** <http://www.appp-pleurtuit.fr/partenaires-appp-new.html>

**GIZC:** <http://www.rancecotedemeraude.fr/>

**Et toujours nos liens anciens :**

APPP Pleurtuit : <http://www.appp-pleurtuit.fr/>

UNAN Manche : <http://www.unan-manche.com/>

Marées à Saint-Malo : <http://maree.info/52>

Niveaux en Rance ; [Lien d'accès à la page Niveaux en Rance](#)

---

## *Petites annonces*

### **Pourquoi pas publier ici vos petites annonces nautiques ?**

Nous proposons cette nouvelle rubrique pour permettre à nos adhérents de partager leurs petites annonces à caractère strictement nautique SVP : bateau à vendre, matériel à céder, recherche de corps-mort, demande d'équipier ... Passer vos petites annonces en adressant un message à [secretariat@appp-pleurtuit.fr](mailto:secretariat@appp-pleurtuit.fr)

Limitez votre texte à une cinquantaine de mots, précisez votre nom, prénom, n° d'adhérent à jour de votre cotisation (!) et joignez une photo éventuelle (140 x 140 pixels maximum). Votre annonce paraîtra le mois suivant dans notre lettre.

## Pour adhérer à l'APPP

Merci de renvoyer ce bulletin à l'adresse mentionnée en bas de page, accompagné d'une photo d'identité pour votre carte d'adhérent (obligatoire sur la carte), ainsi que d'une enveloppe timbrée avec votre adresse.

Votre carte d'adhérent vous fera bénéficier de réductions auprès de nos partenaires dont les coordonnées vous seront communiquées après votre inscription

### APPP – ADHESION OU RENOUELEMENT DE COTISATION

Je soussigné : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : (Fixe) \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Important : ce dernier nous aidera à limiter les frais postaux lors de l'envoi d'infos et en aucun cas ne sera communiqué à un tiers sans votre accord préalable.

Nom du bateau : \_\_\_\_\_ Voilier /Moteur : V.M.

Longueur : \_\_\_\_\_ mètres

N° du mouillage : \_\_\_\_\_

Zone mouillage : Poriou/Jouvente  Montmarin  Autre commune : \_\_\_\_\_

Demande à adhérer / Renouvelle son adhésion (barrer la mention inutile) à l'association A.P.P.P. ci-dessus désignée et m'acquitte de la somme demandée de 13 euros (chèque libellé à l'ordre de l'APPP) que j'envoie à

APPP, 9 chemin des clos fleuris, 35730 PLEURTUIT

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature :